

La CDC, l'AFD et BPIFrance vont créer un Fonds de fonds en faveur des startups tunisiennes



Une conférence de presse s'est tenue ce mercredi 28 février 2018 au ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie numérique pour annoncer la signature d'un partenariat tripartite entre l'Agence Française de développement (AFD), la Banque Publique d'Investissement (BPIFrance) et la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDC).

Cet accord marque le coup d'envoi des travaux relatifs à la structuration et à la fixation d'un cadre règlementaire en faveur du financement des startups tunisiennes. Il s'agit du démarrage d'une étude qui permettra d'arrêter les grandes lignes de ce que pourrait être un Fonds de fonds favorisant l'écosystème des startups en Tunisie. Un projet à gouvernance multiple réalisé par BPIFrance et financé par l'AFD dans l'attente de l'adoption de **la Loi Startup Act fin mars 2018**.

Etaient présents, Anouar Maârouf, ministre des Technologies de la Communication et de l'Economie numérique, Gilles Chausse, directeur exécutif de l'AFD en Tunisie, Pascale Lagarde, directeur exécutif de BPIFrance, Boutheina Ben Yaghlane, directrice générale de la CDC, ainsi que des représentants du Groupe de la Banque mondiale, IFC (International Freight & Commerce) et de l'Association Tunisienne des startups.

M Maârouf a indiqué que la stratégie nationale volontariste « Startup Tunisia » est un projet global destiné à faire de la Tunisie l'incubateur des startups dans la région. Il a évoqué les 4 piliers de ce projet qui sont en premier lieu « l'amélioration du cadre règlementaire à travers la Loi Startup Act qui sera adoptée par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) avant fin mars ». Une loi dont l'objectif est de « supprimer les barrières qui empêchent aujourd'hui les startups tunisiens de développer leurs projets ou d'accéder au marché international ».

Le second pilier concerne le Fonds de fonds qui sera l'instrument d'accompagnement et de financement de l'écosystème des startups en Tunisie. Anouar Mâarouf a également évoqué la nécessité de former et d'accompagner les jeunes talents ainsi que son souhait « d'intégrer les différentes régions tunisiennes dans ce processus pour que cette initiative ne soit pas confinée à Tunis ».

Par ailleurs, Gilles Chausse a annoncé la signature de plusieurs accords entre la CDC tunisienne et la CDC française pour la mise en place du Fonds de fonds, « un moment fort marquant la concrétisation d'une volonté commune de travailler ensemble sur des problématiques relatives à la jeunesse et au numérique ».

Source : ilboursa